

LE ROVE

Discours du Maire, Georges ROSSO

lors de la cérémonie des vœux du maire à la population, le Vendredi 6 janvier 2017

Cette cérémonie des vœux qui nous rassemble est pour moi la plus belle occasion de vous rendre hommage.

Permettez-moi tout d'abord de remercier les présidentes et les présidents d'associations du village qui ont bien voulu, comme le veut la tradition au Rove, répondre à notre invitation pour partager à mes côtés ce moment de convivialité et d'unité avec la population.

Merci à notre ami, Maurice Gouiran, d'avoir répondu à mon invitation pour dédicacer ses derniers romans.

On ne présente plus Maurice qui en est aujourd'hui à son 26ème Polar et qui est un romancier reconnu dans les milieux littéraires.

Je citerai simplement quelqu'un qui a écrit à son sujet les mots suivants :

« Maurice Gouiran mêle habilement les destins et les hommes avec une verve réjouissante, tragique ou incisive. Ses romans nous dévoilent avec brio des pans entiers de notre histoire caché ».

Merci au rovenain, Joris Rastello de nous présenter le photomaton créé par sa jeune société pour égayer les événements. Vous pourrez à l'issue de ce discours immortaliser de manière originale et festive cette cérémonie en repartant avec une photo souvenir gratuite.

Merci à toutes les personnes qui ont préparé ce magnifique buffet : les bénévoles du comité des fêtes et leur président, René Giordano, les bénévoles de l'Omas et leur président, Georges Dequivre ; et tout le personnel municipal.

Toutes ces personnes ont réalisé un travail remarquable sous la direction de l'adjointe au personnel, Viviane Rosso.

Je m'empresse au nom de toute l'équipe municipale, de toutes les personnalités, ici rassemblées, de vous présenter à chacune et à chacun, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Que 2017 vous apporte à vous et à celles et ceux qui vous sont chers, un bonheur partagé, de l'amour et de la santé.

Comme le veut l'usage, la cérémonie des Vœux est l'occasion de faire un retour sur l'année écoulée.

L'année 2016 a été une année noire.

Les attentats terroristes ont fait d'innombrables victimes partout dans le monde et en France à Nice le 14 juillet.

Les années 2015 et 2016 ont été marquées par des événements catastrophiques pour les droits de l'homme.

Les guerres et la misère ont jeté des millions d'hommes, de femmes, d'enfants sur des chemins mortifères. On les appelle les migrants ou les réfugiés.

Les attentats terroristes ont été l'occasion d'amalgames visant les musulmans ou supposés tels.

La parole liberticide, xénophobe et raciste s'est libérée comme jamais depuis un demi-siècle.

Les yeux fixés sur les prochaines échéances électorales, certains multiplient la surenchère indigne, l'identité nationale est évoquée pour masquer la peur, le rejet et la haine de l'autre, pour détourner l'attention de la fracture sociale, du chômage, de la précarité.

Le réfugié fuit la guerre et les persécutions.

Les migrants meurent en méditerranée.

Ces événements insupportables nous montrent toute l'inhumanité que peuvent engendrer les conflits.

Ils soulèvent une vague d'émotion qui implique de notre part un devoir de mémoire, de rassemblement et d'unité pour marquer, plus que jamais, notre refus de tous les amalgames et notre combat inlassable contre l'intégrisme.

Cette situation aussi dramatique soit-elle ne doit pas nous détourner de la triste réalité sociale dans laquelle notre pays est englué.

Avec le gouvernement actuel, les droits sociaux ont été gravement remis en cause.

La loi du ministre de l'économie Emmanuel Macron a consacré la dérèglementation sociale à tous les étages.

Cette ligne libérale qui conduit à plus d'asservissement des salariés aux exigences patronales avec la généralisation du travail du soir et du dimanche.

Le code du travail piétiné avec la loi travail que le ministre Valls a fait passer en force, sans vote, à l'assemblée en utilisant à plusieurs reprises le 49.3.

Toutes les couches de la société sont touchées.

Les collectivités locales sont soumises à une cure d'austérité sans précédent.

Le président Hollande et ses ministres, Valls, Macron, ont déclaré la guerre économique aux 36 000 communes de France.

Elles doivent maintenant rembourser les milliards de cadeaux faits aux grandes fortunes et aux grandes entreprises.

Pour notre commune, si on cumule les retenues, il manquera environ 500 000 euros dans notre budget de fonctionnement.

De plus, l'article 55 de la loi SRU, du fait que nous sommes considérés comme une commune déficitaire en matière de logements sociaux, nous impose de payer une amende de 37 000 euros/an.

Alors que nous avons réalisé plus de 330 logements sociaux en comptant la maison de retraite qui représente 80 logements.

Le gouvernement avec l'ancienne ministre Duflot nous impose d'arriver à 25% de logements d'ici 2025. Par cette loi, le gouvernement impose aux maires des contrats de mixité sans se préoccuper si les communes ont les équipements nécessaires pour recevoir cette nouvelle population.

Car même si nous avons réussi à maîtriser 80% des attributions pour les familles rovenaines, les logements indignes ou trop chers qu'elles ont quitté sont immédiatement réoccupés.

De plus, la loi ALUR, appelé loi Duflot, a supprimé le coefficient d'occupation des sols.

Que font les propriétaires lorsqu'ils ont une parcelle de 200 m² ?

Ils la vendent pour construire.

Cette loi va défigurer les villages qui, comme nous, ont fait le choix d'une politique forte en matière de défense de l'environnement.

C'est ce qui me fait dire que les verts défendent l'environnement tant qu'ils ne sont pas ministres.

L'arrivée de nouveaux rovenains provient pour une bonne part de la construction de maisons individuelles comme l'attestent les permis de construire déposés en permis.

C'est un fait incontestable qui montre que le Rove reste une commune très prisée.

Cette année, il nous faut construire deux classes supplémentaires et agrandir le restaurant scolaire.

Dans les prochains jours, nous allons commencer la préparation du budget de la commune.

Au Rove, nous avons fait le choix depuis des décennies de préparer le budget communal avec tous les acteurs du village, dans un souci de démocratie et de proximité.

Nous allons ainsi réunir dans différentes réunions tout au long du mois de janvier, le personnel communal, les partenaires des écoles, les seniors en assemblée générale où ils sont souvent près de 300, et enfin les associations et la population. Cette dernière réunion sera ouverte à tous ;

Elle se déroulera le 26 janvier.

Ces réunions seront l'occasion d'entendre les doléances de chacun, de définir ensemble notre stratégie, et préparer au mieux notre budget avec les élus du conseil municipal lors du débat d'orientation budgétaire et du vote du budget.

En ce qui me concerne, je compte proposer au conseil municipal de ne pas augmenter le taux communal d'imposition en 2017.

Un mot sur les incendies.

2016 a été une triste année record.

Sur le front des incendies, dans les Bouches-du-Rhône, le bilan est lourd avec 355 départs de feu et près de 5000 hectares brûlés.

Devant la sécheresse exceptionnelle et le commencement des départs de feu un peu partout, j'ai décidé de prendre des mesures exceptionnelles en prenant un arrêté dès le 5 juillet pour interdire la pénétration dans le massif tous les jours.

Avec 2000 hectares en site classé, notre commune possède le plus grand territoire préservé de la Côte Bleue.

Par sa géographie, allant de l'autoroute A55 jusqu'à la mer, le territoire est fortement exposé au risque d'incendie.

Pas moins de 75 entrées de site et des dizaines de kilomètres de pistes sont recensées.

Pendant la période estivale où la végétation se trouve dans un état de sécheresse avancée, notre massif reste une bombe à retardement pour les milliers de promeneurs qu'elle attire.

Les services de secours qui doivent intervenir le font dans de meilleures conditions s'il n'y a pas de présence humaine.

J'ai chargé mon premier adjoint, Gérard Guissani, à la tête du comité communal de feux de forêt composé de 25 membres volontaires de faire respecter cet arrêté pendant cette période.

Le comité feux a accompli un travail remarquable de prévention auprès des usagers, avec un résultat positif et bénéfique.

Mais l'action de prévention continue pour faire respecter les obligations légales de débroussaillage. J'ai cosigné une lettre avec le Préfet de région et missionné le comité feux pour aller sensibiliser les habitants concernés.

L'année 2016 a été riche en réalisations.

La rentrée scolaire a été réussie au sein du groupe scolaire qui comprend 7 classes à l'école maternelle et 12 classes à l'école élémentaire.

Au total, ce sont 521 élèves qui ont effectué leur rentrée.

Avec l'ouverture d'une douzième classe en élémentaire, tout a été mis en œuvre pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

D'importants travaux ont été réalisés par les services municipaux et par des entreprises spécialisées.

Un nouvel équipement informatique ultra moderne a été mis en place par la municipalité. Il s'agit d'une classe informatique mobile qui a nécessité de mettre en œuvre une infrastructure spécifique avec des ordinateurs portables, des vidéoprojecteurs, un serveur et un tableau interactif tactile.

Avec ce nouvel équipement, l'école élémentaire du Rove a été désignée en exemple dans la circonscription de Marignane parmi la quarantaine d'écoles recensées.

« Nous sommes rentrés dans le futur » comme l'ont déclaré avec enthousiasme les enseignants. C'est un outil pédagogique important qui vise à se démocratiser dans les autres écoles, en tous cas, les écoliers du Rove en ont la primeur. **Et c'est une bonne chose.**

L'année 2016 s'est terminée en fanfare avec les festivités de Noël.

La municipalité, le comité des fêtes et l'Omas se sont mobilisés pour apporter des instants de bonheur partagés par toutes les catégories de notre population autour de nombreuses animations.

Les plus petits ont eu droit à plusieurs spectacles et à des cadeaux offerts par la municipalité.

Plus de 900 seniors ont reçu un colis de Noël.

Les plus démunis n'ont pas été oubliés avec la distribution d'un super colis.

Le manège enfantin, le marché de Noël et le réveillon du nouvel an de l'Omas ont parfaitement animés cette fin d'année.

Il nous reste maintenant à définir avec les jeunes de 15/18 ans du choix de la sortie annuelle offerte par la municipalité. Je les réunis le 25 janvier prochain pour connaître leur souhait mais je suis presque certain qu'ils vont choisir le week-end à PortAventura comme les années précédentes.

Cette sortie c'est leur cadeau de Noël !

En termes de travaux, l'année 2016 a été importante avec un grand nombre de réalisations qui a vu le jour.

Les équipements municipaux ont subi d'importantes améliorations notamment aux écoles qui restent pour la municipalité une priorité.

Avec 40 associations actives sur la commune, le Rove est un village dynamique.

Il faut saluer l'implication de toutes celles et ceux qui se dévouent pour participer à la vie locale.

La municipalité accorde une aide très importante au développement des associations en répondant à leurs besoins, à leur demande de subventions mais surtout en leur apportant une aide logistique importante notamment par la mise à disposition gratuite de ses infrastructures (gymnase, stade, salle des fêtes, boulodrome)

Le programme 2014/2020 pour lequel nous avons été élus sera entièrement réalisé et même dépassé.

La médiathèque, au cœur du village, dont les travaux ont commencé en 2016 sont bientôt terminés. Ils vont s'accélérer pour une inauguration prévue dans un mois environ.

Le projet de requalification de la RD568 dans la traversée du village qui devait commencer en 2016 a pris du retard par le fait que la communauté urbaine est passée à la métropole.

Jean-Claude Gaudin, président de la métropole et Martine Vassal, président du conseil départemental m'ont répondu favorablement par écrit leur accord pour la mise en route rapide de ce projet. Les techniciens et les ingénieurs sont au travail. Une réunion importante s'est tenue le 15 décembre dernier pour mettre en phase les différents intervenants. Il est vrai que le projet reste complexe surtout par rapport au passage des convois exceptionnels et des contraintes techniques et juridiques.

Les travaux annuels de grosses réparations de voirie se poursuivent avec un budget de 210 000 euros pour 2017.

Au cours de ces derniers mois, le centre village a subi d'importants changements avec la réalisation de trottoirs pour la mise en sécurité des usagers. Il reste à terminer la pose de mobiliers urbains.

La sécurité est un thème auquel je suis sensible.

Au Rove, le dispositif de vidéoprotection que nous avons mis en place et renforcé l'année dernière est une réussite.

Les résultats obtenus sont importants et les services de police municipale et de gendarmerie collaborent parfaitement comme le stipule la convention tripartite que j'ai signée.

Les statistiques indiquent pour notre commune une baisse significative des faits de délinquance. Je parle sous le contrôle du commandant de gendarmerie de Carry, ici présent.

Le Rove est la première commune de la Côte Bleue en limite de Marseille.

La police nationale et la gendarmerie sont amenées très souvent à faire des réquisitions pour consulter les images.

Ce qui m'a fait dire au Préfet de Police lors de l'assemblée générale des maires du département, « notre vidéo sert à 80 % aux services de l'Etat ».

Il m'a répondu « cela est vrai mais comme vous le dites souvent monsieur le maire et vous avez raison, il n'y a pas de démocratie sans sécurité. »

Mais malheureusement en matière de sécurité, il n'y a pas que les faits de délinquance.

Le conseil départemental et le conseil régional ont prévu des financements pour la réalisation de système de vidéo protection pour les bâtiments publics.

Je compte bien en profiter.

Je vais prochainement proposer au conseil municipal d'étendre notre système aux écoles et aux différents équipements publics non couverts.

Deux mots sur les nuisances aériennes.

Je ne referai pas l'historique de cette affaire qui dure depuis trop longtemps et pour laquelle nous avons eu beaucoup de promesses non tenues de la part des Sous-préfet qui se sont succédé à la présidence des commissions consultatives de l'environnement à l'aéroport.

Après de multiples actions que nous avons menées avec le soutien de la population comme des milliers de pétitions signées, les services de l'aviation s'étaient déplacés au Rove pour créer un groupe de travail spécifique afin de statuer sur les nuisances aériennes subies par nos habitants.

Il en était ressorti qu'il fallait déplacer de 3 à 6° vers l'Est les avions décollant face au sud.

Le Sous-préfet avait même promis que cela se ferait avant l'été 2016.

Mais à la dernière réunion où je représentais aussi la métropole, on m'a déclaré : « ce n'est pas à l'ordre du jour, on verra l'année prochaine ou celle d'après ! »

J'avais quitté la réunion en colère en disant que j'avais assez entendu de mensonges.

Puis nous avons décidé avec le maire de Gignac qui subit aussi les mêmes nuisances, d'intenter une action auprès du Tribunal Administratif.

Le conseil municipal a délibéré pour désigner un cabinet d'avocat pour porter notre requête.

Nous exigeons que les survols des avions « départ au sud » respectent l'arrêté préfectoral en vigueur et la zone de bruit dans laquelle nous ne faisons pas partie comme cela est mentionné dans notre PLU.

Et si on respecte encore des lois en France alors nous aurons peut-être des chances d'obtenir satisfaction devant le Tribunal Administratif. Les mois à venir nous le dirons.

Enfin, pour terminer mon propos, je voudrais vous donner les dernières informations par rapport à la métropole mise en place le 1^{er} janvier 2016 et qui regroupe 92 communes.

Pour rappel, cette loi du 10 octobre 2010 initiée par le président Sarkozy devait être abrogée par le gouvernement socialiste si Hollande était élu en 2012. On connaît la suite.

Hollande a été élu.

Non seulement il ne l'a pas abrogé et pire, il l'a même aggravé avec la loi MAPAM et la loi Notre.

Les maires l'ont combattu avec force, dans l'unité rassemblant toutes les forces républicaines au-dessus de tout clivage politique. Mais la loi a été votée par les parlementaires socialistes et de droite. Seuls le groupe communiste et Front de gauche a voté contre.

La loi votée, il fallait l'appliquer.

J'ai eu la tâche de présider l'élection du président de la métropole où Jean-Claude Gaudin a été élu.

Parmi les 240 élus, j'ai été le seul Vice-président de gauche à être élu.

Jean-Claude Gaudin souhaite construire la métropole avec les maires, c'est ce qu'il a prouvé lorsqu'il était président de la communauté urbaine en 2001.

Il m'a confié la responsabilité de la conférence métropolitaine des maires et de la proximité qui regroupe les 92 maires.

Il s'agit d'une responsabilité importante qui demande un surcroît de travail mais je l'ai accepté car je pense que c'est la seule solution pour défendre au mieux l'autonomie des 92 communes et notamment la notre.

Lors de la dernière conférence des maires, je déclarais au président et aux élus présents : « la mise en place de la métropole ne sera pas un fleuve tranquille mais nous sommes condamnées à réussir dans l'intérêt de nos populations ».

Dernièrement, j'ai dû me démener pour que le parc marin de la côte bleue, syndicat mixte, ne soit pas absorbé dans la métropole par le Préfet.

Avec le soutien du président de la métropole, du président de l'union départementale des maires, et des maires qui composent le parc marin dont je viens de prendre la présidence pour 2017, le parc marin a pu rester un syndicat mixte dans son fonctionnement.

C'est une grande victoire pour l'environnement et l'avenir du parc et de son personnel.

Mais pour moi, le plus important reste la gestion de la commune et son fonctionnement en lien direct avec les rovenaines et les rovenains.

Je m'y emploie au quotidien avec toujours la même détermination renforcée par les événements que je viens d'évoquer.

Pour mener à bien cette mission de maire, je peux heureusement compter sur mon premier adjoint, Gérard Guissani, sur mes adjointes et mes adjoints dans leur délégation respective,

sur une équipe municipale majoritaire soudée,
un personnel compétent

et le partenariat d'un tissu associatif exceptionnel composé des personnalités rassemblées autour de moi sur cette scène.

Au Rove, nous avons réussi à créer et à maintenir un lien de proximité entre les élus, les habitants, les associations, tous les acteurs économiques et les forces vives du village dans leur plus grande diversité.

Comme vous le savez, la vie municipale et associative est intense dans notre commune.

Toutes les animations, les festivités, les activités, les initiatives qui sont organisées tout au long de l'année sont faites dans l'intérêt des habitants, pour l'épanouissement de tous et surtout de notre jeunesse.

Voilà aussi ce qui fait notre identité, qui fait du Rove une commune enviée et appréciée pour sa qualité de vie.

Quand on voit la joie des enfants lors des festivités de Noël, aux boums de l'Omas, au centre aéré, aux classes de mer ou aux sorties scolaires financées par la municipalité, celle des ados à PortAventura, des séniors aux banquets, aux activités de l'Omas, celle des familles aux fêtes votives du comité des fêtes, au sein des activités, etc, on peut dire qu'il fait bon vivre au Rove ;

Mon expérience d' élu m'autorise à vous dire que j'ai toujours considéré chaque habitant comme un élu en puissance.

Le devoir d' élu et de citoyen est intimement lié, dans le respect de nos différences mais toujours avec la volonté du bien vivre ensemble et de l'intérêt général.

Voilà le sens de notre engagement pour que notre village reste uni et solidaire.

La cérémonie de ce soir en est la parfaite illustration.

En m'excusant d'avoir été long mais il y aurait tant de choses encore à vous dire.

Aussi, vous pourrez vous tenir informé dans la revue municipale qui paraîtra prochainement mais aussi grâce à notre nouveau site internet et à la page Facebook Le Rove infos qui relate bien la richesse de notre village.

Pour terminer, je voudrais vous renouveler tous mes vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte son lot de réjouissances, et vous assure santé, protection et amour, à vous et à vos familles.

**Une année de résistance et de combat pour une vie meilleure et plus juste,
Que cette année rime avec le chemin de la Paix et de la fraternité des peuples pour le bien de l'Humanité.**

Je vous remercie de votre attention et vous invite à lever ensemble le verre de l'amitié.

Georges Rosso

Fin.